



DU 18 SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2017

Club des chargeurs du Nord

Créé il y a plus de 10 ans, à l'initiative de deux représentants d'entreprises, le Club des Chargeurs du Nord est une structure qui regroupe des acteurs régionaux qui se rencontrent pour échanger sur les problématiques de marchés, les tendances, les problématiques opérationnelles et l'organisation des services. Le club regroupe aujourd'hui les plus importants chargeurs de la région, ce qui représente une trentaine de sociétés. Il se réunit 4 fois par an. Il est accompagné et supporté par l'AUTF, l'association professionnelle des chargeurs, qui représente les entreprises industrielles et commerciales dans leur fonction de donneurs d'ordre aux transports.

CONTACT

Frédéric CHABASSE - Co-fondateur
du Club des Chargeurs du Nord
LESAFFRE INTERNATIONAL
137 rue Gabriel Péri
59700 Marcq-en-Barœul

CAHIER D'ACTEUR CLUB DES CHARGEURS DU NORD

CAP 2020 POUR RENFORCER LES OFFRES DE SERVICES SUR LE PORT DE DUNKERQUE

Le port de Dunkerque est central pour l'activité de nombreux chargeurs présents dans la région des Hauts-de-France, voire au-delà. En effet, il offre des possibilités de transport de marchandises à coût réduit, de par la proximité avec les zones d'acheminement. Le développement du port est donc un enjeu stratégique en termes de service, d'organisation et de coût pour les entreprises. Pour faire face aux mutations du secteur du transport maritime, il est donc indispensable de repenser les aménagements pour qu'à moyen terme, ils permettent des solutions de services équivalentes à ce que proposent les ports belges et hollandais. Le projet CAP 2020 est une réponse évidente pour insuffler sur le port de Dunkerque une nouvelle dynamique.

Au-delà des chargeurs, ce projet bénéficiera à l'ensemble de l'hinterland, de ses acteurs économiques et de ses habitants.

DUNKERQUE-PORT : UN PORT QUI DISPOSE DÉJÀ DE NOMBREUX ATOUTS

Un port fluide et bien connecté

Pour les chargeurs situés au nord de la France, le port de Dunkerque est une solution qui offre de nombreux avantages, notamment grâce à la proximité des équipements.

Pour les échanges avec son hinterland, le port de Dunkerque offre d'abord des facilités d'accès via de nombreux moyens : voies routières et autoroutières, voies ferroviaires et voies fluviales. Ainsi, selon leurs besoins, les chargeurs disposent d'une intermodalité existante efficace.

Par ailleurs, les équipements logistiques à l'intérieur du port offrent une fluidité importante pour le chargement et le déchargement des marchandises. Cela permet donc un gain de temps très intéressant pour les chargeurs.

Grâce, à la proximité, aux facilités d'accès et à la fluidité sur site, les économies sont nombreuses, ce qui encourage les chargeurs à utiliser le port de Dunkerque dès qu'ils le peuvent.



Un accès facilité pour les armateurs

Les accès aux ports maritimes sont une donnée essentielle pour les armateurs, dans le choix des escales qu'ils proposent sur leurs lignes maritimes. En effet, plus les temps d'entrée et de sortie des navires sont

longs, plus cela représente une baisse de rentabilité économique. En revanche, plus ils sont courts, plus les navires sont à mêmes de multiplier leurs escales, et de transporter rapidement leurs marchandises.

Aujourd'hui, Dunkerque dispose d'un accès facilité pour les navires. Cela en fait donc un élément d'attractivité, dont d'autres ports du Range Nord ne disposent pas.

En augmentant ses capacités d'accueil, Dunkerque aura donc une vraie opportunité de devenir un choix d'escale prioritaire pour les armateurs, car son port dispose d'ores-et-déjà de nombreux atouts.

Des mesures douanières facilitées

Parmi les atouts existants du port de Dunkerque on peut mettre en avant les simplifications douanières mises en place pour les importateurs appelées DCN (Dédouanement Centralisé National) qui évitent l'établissement des transits douane comme cela est le cas à Anvers. Cela permet d'avoir des coûts de livraison moins élevés qui constituent un critère prioritaire dans le choix d'un port.

DES OPPORTUNITÉS NOUVELLES POUR LES CHARGEURS

De nouveaux services

La préoccupation principale des chargeurs est d'avoir à proximité de leurs zones logistiques des solutions d'acheminement pour l'importation et l'exportation de leurs marchandises. Le rôle du Club des Chargeurs du Nord est de garantir l'accès à ces services pour ses adhérents. Pour exemple, il y a quelques années, certaines compagnies maritimes avaient des velléités de suppression de leurs services sur Dunkerque. Le Club des chargeurs du Nord s'est donc mobilisé au nom de ses adhérents, afin que ces services soient conservés.

Au-delà de maintenir l'existant, l'enjeu des Chargeurs du Nord est également de participer au renforcement des services sur le port de Dunkerque. En effet, aujourd'hui, ceux-ci sont largement insuffisants au regard des demandes des chargeurs de l'hinterland. Grâce à CAP 2020, les capacités des services d'importation et d'exportation seront augmentées et permettront de mieux répondre aux besoins des chargeurs de la région. Cela bénéficiera à l'ensemble de l'hinterland de Dunkerque : si les volumes d'activités augmentent, c'est la richesse du territoire qui va s'accroître et a fortiori le pouvoir d'achat. Les effets induits sont donc nombreux pour l'économie régionale.

Un point de vigilance doit toutefois être noté : il s'agit des capacités d'évacuation vers et depuis le port. Aujourd'hui, ces capacités sont très bonnes sur le port de Dunkerque. Les flux entrants et sortants sont bien gérés sur l'ensemble des voies utilisées (routières, ferroviaires et fluviales). Demain, avec une augmentation des capacités, il faut que Dunkerque-Port puisse garantir une fluidité similaire, et assurer le même niveau de services pour les chargeurs.

Des zones logistiques nouvelles

Au-delà des aménagements prévus pour permettre l'embarquement et le débarquement des marchandises sur les

navires, le projet CAP 2020 proposera de nouvelles zones logistiques sur le port de Dunkerque.

Ce sont 350 ha de nouvelles zones logistiques qui seront ainsi aménagées. Cela représente donc une opportunité de développement pour les chargeurs. En effet, certains distributeurs pourraient installer leurs entrepôts dans ces nouvelles zones logistiques.

En parallèle du développement de l'offre de services maritimes, cela représenterait ainsi un gain de temps pour l'acheminement de leurs marchandises.



UN VRAI RISQUE POUR DUNKERQUE SI LE PROJET NE SE FAIT PAS

Des armateurs qui vont se détourner

Si Dunkerque-Port ne prend pas le virage dès maintenant, en anticipant de nouveaux aménagements, sa position dans le Range Nord risque d'être menacée. En effet, aujourd'hui, Dunkerque n'est en mesure d'accueillir que des navires d'une capacité limitée : les services logistiques du port, ainsi que les aménagements ne sont pas adaptés à des navires de grande taille (un seul poste à quai disponible pour les plus

grands porte-conteneurs). Or, les tendances pour les années à venir sont à l'augmentation significative de la taille des porte-conteneurs. Si les services ne permettent pas d'accueillir ces nouveaux navires en nombre suffisant, les armateurs ne pourront plus proposer Dunkerque comme port d'escale. Ils vont donc se détourner de Dunkerque, au profit des autres ports qui proposent des services plus adaptés.

Un port menacé à long terme

Si les armateurs se détournent du port de Dunkerque, car celui-ci n'est pas en mesure d'accueillir leurs navires, et si les chargeurs font le choix des ports belges, car l'offre de service n'est pas suffisante à Dunkerque, c'est l'existence même du port qui sera remise en question.

En effet, les différentes filières d'un port, même si elles existent indépendamment les unes des autres, sont intrinsèquement liées : la visibilité et l'attractivité d'un port bénéficie à toutes les filières ; les recettes générées par une filière peuvent être réinvesties au service d'une autre filière, etc.

Si la filière du conteneur venait à disparaître à Dunkerque, c'est donc l'ensemble des filières qui seraient fragilisés, et a fortiori, le port lui-même serait menacé. Or, la vocation de Dunkerque est d'être un territoire industrialo-portuaire. Un ensemble d'activités économique dépend donc du port de Dunkerque. S'il venait à disparaître, c'est tout un territoire qui serait menacé. L'enjeu de CAP 2020 va donc bien au-delà des aménagements prévus pour accueillir des porte-conteneurs plus grands.



CONCLUSION

Dunkerque est un port qui compte dans le Range Nord. Au-delà de sa position géographique stratégique, il offre de nombreux atouts à la fois pour les armateurs et pour les chargeurs qui l'utilisent : facilité d'accès, fluidité et rapidité, qui sont autant d'éléments qui permettent une très bonne compétitivité du port.

Aujourd'hui, le principal empêchement pour l'utilisation du port de Dunkerque par les chargeurs est l'offre de services qui y est proposée. Grâce à CAP 2020 et à l'extension du

port, les opportunités de services seront plus nombreuses et Dunkerque s'imposera comme un choix naturel pour l'ensemble des chargeurs des Hauts-de-France. Cela aura des retombées sur toute l'économie régionale.

Si le projet ne devait pas se faire, c'est le port même qui serait fragilisé, voire menacé. Or, la France ne peut se passer de Dunkerque pour développer sa position et sa stratégie maritime mondiale.